



www.cnrs.fr

Les « Après-Midi » de Profession Banlieue - 8 mars 2011

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.

AVEC :

Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

La politique de l'emploi : qu'est-ce que c'est ?

La politique de l'emploi existe depuis l'après-guerre (1950) mais s'est développée au milieu des années 1970 avec le chômage

Elle est mise en place pour répondre à deux objectifs principaux :

N°1) **Favoriser** le développement général **de l'emploi** (articulation entre développement de l'emploi et croissance économique pour dynamiser le marché du travail)

N°2) **Lutter contre la sélectivité** du marché du travail (faciliter l'accès à l'emploi pour ceux qui ont des difficultés)

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

La politique de l'emploi se décline sous diverses actions :

- Incitation pour que les **employeurs augmentent** (ou ne réduisent pas) leurs effectifs
- Incitation pour que les **employeurs recrutent** (ou conservent) certaines catégories d'actifs
- Incitation pour que les **personnes travaillent** même sur des emplois très **précaires** - (action qui prend de l'ampleur depuis le milieu des années 1990 - lien avec les minima sociaux)
- **Fourniture de services et de moyens** aux publics en difficultés sur le marché de l'emploi pour mieux s'insérer dans l'emploi (offre de service de Pôle emploi, accès à des actions de formation..)
- **Amélioration du fonctionnement** du marché du travail

Externe : Bonne adéquation entre offres et demandes d'emplois - Intermédiation sur le marché du travail

Interne : Politique de gestion des ressources humaines dans l'entreprise

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

En 2011 (d'après les documents budgétaires présentés aux parlementaires)

La compétence légale en matière de politique de l'emploi est une compétence de l'État, même si de plus en plus, il fait appel aux partenariats financiers des collectivités territoriales et partenaires sociaux.

Budget de la politique de l'emploi de l'État:

- Budget « Travail et Emploi » de **11,5 milliards d'euros** de crédits
- Diverses dépenses fiscales : **9 milliards d'euros**

Hors budget mais qui participent aux politiques de l'emploi :

- Mesure d'exonération des charges sociales sur les salaires les plus bas (dont SMIC) : remboursement des assurances sociales autour de **20 milliards d'euros** (mesure prise au milieu des années 1990, pour lutter contre les délocalisations et améliorer la compétitivité)
- Baisse de la TVA pour les cafés/restaurants

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

En 2011 (d'après les documents budgétaires présentés aux parlementaires)

Le budget « Travail et Emploi » de **11,5 milliards d'euros** de crédits se décline en 4 programmes :

Programme 1 : Accès et retour à l'emploi : 6,2 milliards d'euros

Programme 2 : Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi : 4,5 milliards d'euros

Programme 3 : Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail : 0,077 milliards d'euros

Programme 4 : Conception, gestion et évaluation des politiques (fonctionnement du ministère et de ses services) : 0,745 milliards d'euros

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »
Programme 1 : Accès et retour à l'emploi

- I) Amélioration de l'efficacité du service public de l'emploi :
 - a) Indemnisation des demandeurs d'emploi : (1,65 milliards €)
 - b) Coordination du service public de l'emploi : (1,48 milliards €)

- II) Amélioration des dispositifs en faveur de l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail :
 - a) Insertion dans l'emploi au moyen de contrats aidés (2,13 milliards €)
 - b) Accompagnement des publics les plus en difficultés (0,94 milliards €)
 - c) Insertion par l'activité économique (0,32 milliards €)

- III) Dépenses fiscales : prime pour l'emploi (8 millions de ménages bénéficiaires ; 3 milliards €, en diminution du fait du rSa)

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »
Programme 1 : Accès et retour à l'emploi

I) Amélioration de **l'efficacité du service** de l'emploi :

a) Indemnisation des demandeurs d'emploi qui ne sont plus couverts par l'assurance chômage : (1,65 milliards €) - principalement l'ASS (Allocation de solidarité spécifique)

b) Coordination du service public de l'emploi : (1,48 milliards €)

Pôle emploi : financement en partie de Pôle emploi, de l'ARE (Allocation retour à l'Emploi) et des crédits de fonctionnement : 1,36 milliards €

AFPA : actions SPE (services publics de l'emploi), frais financiers : 60 millions €

Maisons de l'emploi : 60 millions €

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »
Programme 1 : Accès et retour à l'emploi

II) Amélioration des **dispositifs en faveur de l'emploi** des personnes les plus éloignées du marché du travail :

a) Insertion dans l'emploi au moyen de contrats aidés (2,13 milliards €)

Contrats aidés du **secteur non marchand*** /CUI (Contrat unique d'insertion) (1,75 milliards €)

Contrats aidés du **secteur marchand** /CIE (Contrat initiative emploi) (300 millions €)

b) Accompagnement des publics les plus en difficultés (0,94 milliards €)

Jeunes : Missions locales (180 millions €), allocation CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale - 55 millions €), FIPJ (Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes - 20 millions €), parrainage (4 millions €), écoles de la deuxième chance (24 millions €)

Personnes handicapées : aides au poste et subventions dans les entreprises adaptées (293 millions €), PRITH (Plan régional d'intégration des travailleurs handicapés)

*services non marchands : collectivités territoriales, éducation nationale, secteur associatif, hospitalier, Ratp..

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »
Programme 1 : Accès et retour à l'emploi

II) Amélioration des **dispositifs en faveur de l'emploi** des personnes les plus éloignées du marché du travail :

c) Insertion par l'activité économique

Aides au poste en **EI (Entreprises d'insertion)** et **ETTI (Entreprise de travail temporaire d'insertion)** : 140 millions €

Aides accompagnement **AI (Association intermédiaire)** : 13 millions €

Aides aux **ACI (Ateliers et chantiers d'insertion)** : 23 millions €

FDI (Fonds de développement de l'insertion) : 21 millions €

Contrat d'autonomie : 54 millions €

Formation professionnelle de certaines catégories de publics : 51 millions €

ASP (Agence de services et de paiement - ex CNASEA) : environ 10 millions €

ÉPIDe (Établissement Public d'Insertion de la Défense)

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »

Programme 2 : Accompagnement des mutations économiques

- I) Anticipation et accompagnement des conséquences des mutations économiques : 0,54 milliards €
- II) Amélioration de l'insertion dans l'emploi par l'adaptation des qualifications et la reconnaissance de compétences : 3,1 milliards €
- III) Développement de l'emploi : 0,5 milliards €
- IV) Dépenses fiscales : 5,8 milliards €

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »

Programme 2 : Accompagnement des mutations économiques

I) Anticipation et accompagnement des conséquences des mutations économiques

- a) **GPEC** (Gestion prévisionnelle des emplois et compétences) et **EDEC** (Engagement de développement de l'emploi et des compétences) : 134 millions € - Appui de la formation professionnelle des salariés les moins qualifiés
- b) Aide à l'embauche des **seniors** dans les TPE (Très petites entreprises) : 50 millions €
- c) **Mesures d'âge** : 121 millions € (dispositifs type « pré-retraites », départ anticipé)
- d) **Activité partielle** : 40 millions € (dispositif pour inciter à garder les salariés en activité partielle)
- e) Dotations de restructuration : 31 millions €
- f) Conventions de **reclassement personnalisé** et contrats de transition professionnelle : 120 millions € (offre de service d'accompagnement pour des personnes licenciées)
- g) **Exonérations de cotisations** dans certaines zones : 42 millions €

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »

Programme 2 : Accompagnement des mutations économiques

II) Amélioration de l'insertion dans l'emploi par l'adaptation des qualifications et la reconnaissance de compétences

- a) VAE (Validation des acquis de l'expérience) et certification AFPA : 12 millions €
- b) Exonération des cotisations sociales des contrats d'apprentissage : 1,3 milliards €)
- c) Exonération des cotisations patronales AT/MP pour certains contrats de professionnalisation : 16 millions €
- d) Rémunération de certains stagiaires de la formation professionnelle : 74 millions €
- e) Accès aux compétences clés : 55 millions € (remise à niveau en français, calcul)
- f) Dotations de décentralisation* : 1,70 milliards € pour les primes d'apprentissage, actions de formation pour les jeunes zones

*La formation professionnelle est dorénavant une compétence du Conseil Régional

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »
Programme 2 : Accompagnement des mutations économiques

III) Développement de l'**emploi**

- a) Exonération de cotisations patronales dans les **zones de revitalisation rurale** : 80 millions €
- b) Exonérations de cotisations patronales pour **organismes agréés de services à la personne pour les publics** « fragiles » : 50 millions €
- c) **Aides à l'embauche** pour les TPE : 60 millions €
- d) **Aides à la création d'entreprises** : 307 millions € (par diminution ou exonération de charges)

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Budget « Travail et Emploi »

Programme 2 : Accompagnement des mutations économiques

IV) Dépenses fiscales

- a) **Crédit d'impôt** pour l'emploi d'un salarié à domicile : 3,05 milliards €
- b) Exonération d'impôts sur le revenu pour **les heures supplémentaires** : 1,36 milliards €
- c) Exonération de TVA pour les services rendus par les **associations agréées aux personnes physiques** : 700 millions €
- d) Exonération d'impôt sur le revenu pour **les apprentis** et exonération d'impôts pour les entreprises : 700 millions €

Les politiques de l'emploi, aujourd'hui.
Bernard Simonin, Directeur de recherche au CNRS

Plan pluriannuel

- 2011 : 11,5 milliards de crédits
- 2012 : 10,0 milliards de crédits
- 2013 : 9,2 milliards de crédits

Priorités annoncées :

Résorber les effets de la crise économique tant en amont (activité partielle) qu'en aval (politique des contrats aidés incitative au retour à l'emploi)

Continuer à verser l'ASS pour les chômeurs en fin de droits

Rationalisation et efficacité du Service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi)

Développement de l'emploi (jeunes, seniors, publics dits fragiles)